# NOTE D'INFORMATION

**FCP ALPHA DYNAMIC FUND**

Nature juridique
**FCP**

Société de gestion
**RED MED ASSET MANAGEMENT**

VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Ikhlas METTIOUI
Directeur Gestion d'actifs
et protection de l'épargne

**Conformément aux dispositions de l'article 87 du Dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) qui l'a visé sous la référence VP25044 en date du 26/03/2025.**

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion **RED MED ASSET MANAGEMENT** sise à **57, Boulevard Mehdi BENBARKA Souissi, Rabat** représentée par **Monsieur Marouane EL YAMANI** en sa qualité de **Directeur Général**, qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

**Dénomination et signature**

RED MED ASSET MANAGEMENT
57, Bd Mehdi Ben Barka
Souissi Rabat
Tél +212 537 63 07 19

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.

Royaume du Maroc * Autorité Marocaine du Marché des Capitaux *



GO

## I- CARACTERISTIQUES GENERALES

- Dénomination sociale : **FCP ALPHA DYNAMIC FUND**
- Nature juridique : **FCP**
- Code Maroclear : **MA0000041006**
- Date et référence de l'agrément : **04/12/2024, GP24162**
- Date de création : **30/05/2011**
- Siège social : **57, Boulevard Mehdi BENBARKA Souissi, Rabat**
- Durée de vie : **99** ans
- Exercice social : **1er janvier au 31 décembre**
- Apport initial : **1.000.000,00** de Dirhams
- Valeur liquidative d'origine : **100,00** Dirhams
- Etablissement de gestion : **RED MED ASSET MANAGEMENT**
- Etablissement dépositaire : **Crédit du Maroc** sis à **48-58, Boulevard Mohamed V, Casablanca** représenté par **Monsieur Ali BENKIRANE**
- Commercialisateur :

| Etablissements commercialisateurs | Responsable à contacter | Téléphone |
|---|---|---|
| RED MED CAPITAL | Abdesselam ABABOU | 0537 63 20 46 |
| RED MED ASSET MANAGEMENT | Abdesselam ABABOU / Marouane EL YAMANI | 0537 63 96 45 / 0537 63 07 19 / 0537 63 44 25 |
| RED MED SECURITIES | Hamza TAOUDI BENKIRANE | 0522 39 50 00 |

- Commissaire aux comptes : **PwC Maroc** représenté par **M. Mohamed RQIBATE**

Royaume du Maroc ★ Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ★



GO

## II- CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM

- Classification : **Actions.**
- Indice de référence : **MASI publié par la Bourse de Casablanca**
- Objectifs de gestion : **L'objectif du FCP est de permettre aux porteurs de parts de disposer d'un outil de placement à long terme leur permettant de faire fructifier leur capital à travers une gestion active et dynamique sur le marché actions. L'objectif étant de surperformer l'indice de référence.**
- Stratégie d'investissement :

  **Le FCP sera investi en permanence à hauteur de 60% au moins de ses actifs, hors titres d'OPCVM « Actions » et liquidités, en actions, certificats d'investissement et droits d'attributions ou de souscriptions, cotés à la Bourse de Casablanca ou sur tout marché réglementé en fonctionnement régulier et ouvert au public, tout en respectant la réglementation en vigueur.**

  **L'univers d'investissement du fonds est composé des éléments suivants :**

  - **Actions, certificats d'investissement et droits d'attributions ou de souscriptions cotés à la Bourse de Casablanca ;**
  - **Obligations ;**
  - **Titres de créances négociables ;**
  - **Titres de créances émis ou garantis par l'Etat ;**
  - **Actions ou parts d'OPCVM ;**
  - **Titres d'organismes de placement collectif en capital (OPCC) ;**
  - **Titres de Fonds de Placement Collectifs en Titrisation (FPCT) ;**
  - **DAT ;**
  - **Les obligations subordonnées perpétuelles assorties de mécanismes d'absorption des pertes et/ou d'annulation du paiement des intérêts.**

  **Aussi, le fonds pourra réaliser des opérations de prêt/emprunt de titres et des opérations de prise et de mise en pension.**
- Durée de placement recommandée : **3 ans.**
- Souscripteurs concernés : **Grand public.**

Royaume du Maroc
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

## III- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM : **28/06/2011.**
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : **Hebdomadaire. La valeur liquidative est calculée sur une base hebdomadaire, tous les vendredis, ou si celui-ci est férié, elle est calculée le premier jour ouvré suivant.**
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : **La diffusion de la valeur liquidative est hebdomadaire par voie d'affichage dans les locaux de RED MED ASSET MANAGEMENT, RED MED CAPITAL et RED MED SECURITIES et la publication se fait d'une manière hebdomadaire dans un journal d'annonces légales**
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : Les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : **Les souscriptions et les rachats peuvent être effectués à tout moment sur la base de la prochaine valeur liquidative. Le prix de souscription est égal à la prochaine valeur liquidative majorée de la commission de souscription. Le prix de rachat est égal à la prochaine valeur liquidative minorée de la commission de rachat.**

  **Les demandes de souscriptions et rachats devront être reçues au plus tard à 11h30 le jour de calcul de la valeur liquidative et sont reçues au siège de RED MED ASSET MANAGEMENT, RED MED CAPITAL ou RED MED SECURITIES. Passé ce délai, elles seront traitées sur la base de la prochaine valeur liquidative.**
- Affectation des résultats : **Capitalisation entière. Le FCP ALPHA DYNAMIC FUND est un FCP capitalisant. Les intérêts sur titres de créances seront comptabilisés selon la méthode dite des intérêts courus.**
- Régime fiscal : Le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux OPCVM, tel que modifié et complété par le Code Général des Impôts.

Royaume du Maroc
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
AMMC



Go

## IV- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :

  - Commission de souscription maximale : **Les souscriptions s'élèvent à 3% HT maximum des montants souscrits dont 0,2% sont incompressibles acquises au FCP.**

  - Commission de rachat maximale : **Les commissions de rachats s'élèvent à 1,5% HT maximum des montants rachetées dont 0,1% sont incompressibles acquises au FCP.**

  - Cas d'exonération : **Pour les demandes de souscription et de rachat effectuées simultanément par le même porteur de parts et portant sur la même quantité de titres et la même valeur liquidative, aucune commission de souscription et de rachat ne sera appliquée. Les autres cas d'exonération sont à la discrétion du réseau placeur.**

- Frais de gestion : **Les frais de gestion annuels s'élèvent au maximum à 2% hors taxe de l'actif net du FCP déduction faite des parts et actions d'autres OPCVM détenus en portefeuille et gérés par Red Med Asset Management. Ils sont calculés sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. Ils seront provisionnés à chaque valeur liquidative et débités mensuellement à mois échu.**

| **Libellés Frais de gestion** | **Taux Frais de gestion** |
|---|---|
| 1- Frais publications | Selon les tarifs fixés par le journal |
| 2- Commissaire aux comptes | 15 000 dh |
| 3- Commissions AMMC | 0,025% H.T |
| 4- Dépositaire | 0,025% H.T |
| 5- Frais Maroclear (commission mensuelle de gestion du compte émission) | 300 DH H.T |
| 6- Frais Maroclear (droits d'admission annuels) | 0,001% H.T |
| Prestations de RED MED ASSET MANAGEMENT | Frais de gestion - (1) - (2) - (3) - (4) - (5) – (6) |

Royaume du Maroc
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux



GO